

Durée de la session : 14 heures

Domaine de formation : ELU0601 – Management

Prérequis : Passation du questionnaire DISC AEC en amont de la formation.

Public : Elus locaux, cadres territoriaux, responsables de service ou agents en charge de la concertation, de la communication ou de l'animation de projets collectifs.

Convaincre ne relève pas seulement d'arguments rationnels. L'intelligence comportementale permet d'ajuster sa communication en fonction de l'interlocuteur, de mieux gérer les désaccords et d'ancrer des relations plus durables. Cette formation propose aux élus des grilles de lecture simples et opérationnelles pour renforcer leur impact tout en respectant leur personnalité et celle des autres.

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Comprendre les mécanismes cognitifs et émotionnels qui influencent la communication.
- Identifier les différents profils comportementaux et leurs modes de fonctionnement.
- Adapter leur posture et leur discours en fonction des interlocuteurs et des contextes.
- Transformer les freins relationnels en leviers d'influence positive.
- Renforcer la coopération durable au sein des équipes et des instances territoriales.

Le programme :

JOUR 1 – POSER LES BASES D'UNE COMMUNICATION ETHIQUE ET EFFICACE

1 Comprendre les mécanismes fondamentaux de la communication interpersonnelle

- Identifier les principes clés de la communication.
- Expliquer l'influence des perceptions et filtres
- Distinguer les canaux verbaux, non verbaux et para-verbaux.
- Analyser la responsabilité de l'émetteur dans la relation.
- **Exercice visuel sur les perceptions et réflexif – le cas Bovary**

2. Identifier les freins cognitifs et émotionnels à une communication fluide afin d'adopter une posture plus consciente et constructive.

- Sortir des croyances limitantes pour gagner en flexibilité mentale et relationnelle.
- Repérer ses petites voix et réactions automatiques sous stress.
- Identifier les rôles du triangle dramatique et leurs effets sur la communication.
- Déconstruire les croyances collectives des élus pour renforcer l'adaptabilité et la coopération.
- **Travail en sous-groupe de pairs**

3. Développer son intelligence émotionnelle pour renforcer la qualité de sa communication.

- Comprendre les mécanismes neurocognitifs du stress et des émotions.
- Identifier le message cachés derrière chaque émotion.
- Ajuster ses réactions à la situation
- Mobiliser l'intelligence émotionnelle dans la communication publique.
- **Exercice d'application et mise en situation**

4. Adopter une posture assertive et bienveillante pour instaurer des échanges constructifs et efficaces.

- Identifier les types de transactions et leurs effets sur la relation.
- S'entraîner à dire non, exprimer un besoin ou formuler une critique constructive.
- Pratiquer une communication claire et respectueuse dans les situations politiques du quotidien.
- **Exercice d'application en sous-groupes, cas pratiques**

JOUR 2 – SE CONNAITRE ET S'ADAPTER POUR MIEUX CONVAINCRE

1. Découvrir le modèle DISC (AEC)

- Identifier les origines, fondements du modèle et évaluer son intérêt dans la vie municipale
- Inventorier les 4 grands types de comportements et comment ils s'expriment dans les relations d'équipe : Dominant, Influent, Stable, Conforme
- Permettre aux participants, à partir du visionnage de vidéos, de synthétiser les 4 grands types de comportement puis de valider leurs acquis en remplissant un tableau de synthèse.

2. Appréhender son fonctionnement et ses leviers d'adaptation

- Découvrir son profil individuel
- Interpréter son propre fonctionnement : besoins, stress, leviers de motivation
- Enoncer les forces et points de vigilance de chaque type comportemental
- **Quizz et reconnaître les couleurs dans la salle.**

3. Comprendre les autres pour mieux interagir

- Identifier les préférences de communication de chaque profil
- quizz comment communiquer avec ?
- Décrypter les mécanismes de stress et d'adaptation
- **Atelier en binômes : lecture croisée des profils et ressentis**
- **Jeux de rôle**

4. Développer son agilité relationnelle

- Reconnaître les motivations derrière les comportements.
- Lecture comportementale d'exemples de situations de la vie publique.
- Adapter sa communication face à des profils opposés.
- Explorer des leviers pour convaincre sans imposer

5. Transformer les acquis en plan d'action pour renforcer une communication assertive et cohérente.

- Identifier ses leviers individuels de progression.
- Construire son plan de communication comportementale.
- Formaliser sa charte personnelle « Convaincre sans imposer ».

Les points forts de la formation :

- Une formation complète et progressive qui relie les mécanismes cognitifs et émotionnels de la communication à la découverte des profils DISC pour mieux se comprendre et interagir.
- Une approche à la fois éthique et expérientielle, fondée sur l'écoute, l'assertivité et la mise en pratique concrète des styles comportementaux au service d'une influence positive.

Modalités pédagogiques :

- La formation se déroule en présentiel ou en visioconférence, selon les besoins du commanditaire et des participants.
- Elle alterne apports théoriques, analyses de situations, échanges et exercices pratiques pour favoriser la mise en application.

Moyens pédagogiques :

- Salle équipée d'un vidéoprojecteur ou plateforme de visioconférence, paperboard ou outils numériques, et accès à un extranet pédagogique. Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Ordinateur, roue AEC DISC, tableau paperboard, support Canva

Ressources pédagogiques :

- Support de formation projeté - vidéos, profils individuels AEC DISC
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

Modalités d'évaluation:

- Questionnaire sur les attentes
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un livrable.
- Evaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois

Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise.

Formatrice : Madame Marion STROMBONI

- Marion Stromboni, Coach certifiée, consultante certifiée AEC DISC, praticienne en Approche Neurocognitive et Comportementale.
- Elle accompagne des managers et des équipes au quotidien dans le développement de leur performance par l'humain.



Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

■ Tarif – formation intra en présentiel ou en visioconférence – Deux options de financement :

- Par la collectivité (tarif groupe) : moins de 2 000 hab. : 3400 € TTC, de 2 000 à 5 000 hab. : 3 980 € TTC, plus de 5 000 hab : 4 400 € TTC
- Par le DIF ELU 800 € TTC (financement pris en charge par la Caisse des Dépôts).
- Les deux modes de financement DIF ELU et collectivité peuvent être combinés pour diminuer le coût à la charge de la collectivité.
- Passation du questionnaire DISC AEC en amont de la formation (le coût du test de 158 € TTC par participant est ajouté en frais annexes à la charge du titulaire dans le tarif DIF et sera ajouté au tarif groupe si financement collectivité)

■ Tarif – inscription individuelle en présentiel ou en visioconférence – Deux options de financement :

- 800 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité
- 800 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu)
 - Inscription individuelle avec mobilisation du DIF Élu : Les élus peuvent s'inscrire directement via la plateforme officielle Mon Compte Formation. Cliquez sur le lien ci-dessous pour accéder à la session et déposer votre demande de financement.
https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0601-SM-CV-se-comprendre/88982928900012_ELU0601-SM-CV-se-comprendre
- Passation du questionnaire DISC AEC en amont de la formation (le coût du test de 158 € TTC par participant est ajouté en frais annexes à la charge du titulaire dans le tarif DIF et sera ajouté au tarif groupe si financement collectivité)

Nombre de participants :

- **Formation financée en tout ou partie par le DIF Élu** : conformément à l'arrêté du 12 juillet 2023 relatif au droit individuel à la formation des élus locaux, le nombre maximal de participants financés dans ce cadre est fixé à 15 par session.
- **Formation financée directement par la collectivité** (budget formation des élus) : le nombre de participants est déterminé en concertation avec la collectivité afin de garantir la qualité pédagogique, l'interactivité des échanges et l'atteinte des objectifs. Lorsque l'effectif envisagé dépasse 15 participants, des ajustements de durée, de format ou de modalités pédagogiques peuvent être proposés.
- **Pour les inscriptions individuelles en visioconférence : l'ouverture de cette session est garantie dès la première inscription.**

Modalités et délai d'inscription :

Les inscriptions à cette formation peuvent être réalisées :

- **Par une collectivité dans le cadre d'une formation groupe organisée en intra ou en intercollectivités.** Lorsque cette session est programmée, l'inscription est possible jusqu'à la veille de la formation, sous réserve de places disponibles et de la validation administrative du financement.
 - Lorsque cette formation est organisée à la demande d'une collectivité ou d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), la date et les modalités d'organisation sont définies d'un commun accord après validation du devis et de la convention de formation.
- **À titre individuel, notamment dans le cadre du dispositif DIF Élu ou d'un financement par une collectivité.**
 - Pour les inscriptions individuelles réalisées via la plateforme Mon Compte Formation, l'entrée en formation intervient après expiration du délai légal de rétractation de 11 jours ouvrés prévu par les conditions générales d'utilisation de la plateforme.
 - Pour les inscriptions individuelles en visioconférence : **après la finalisation de votre inscription, la date est fixée d'un commun accord, selon vos disponibilités et celles du formateur référent.** Trois plages horaires sont proposées : 9h–12h30, 14h–17h30 ou 18h–21h30.

Accessibilité et référent handicap :

- Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.
- Le référent handicap de FDEL échangera avec vous sur votre besoin de compensation.

Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)

Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03

Téléphone mobile : 06 71 61 73 49

Adresse électronique : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

Numéro de SIRET : 88982928900012

Conditions générales de vente sur le site : <https://www.formationdeseluslocaux.fr>



Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

Mise à jour jeudi 5 mars 2026